L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1883.

Spectacles, Bals, &c

L'Académie de Musique
DE BIDWELL.

Une semaine commençant DIMANCHE 16 sept.
Matinées mercredis.
Le succès du jour.
La Troupe de drame de PALMER et ULMER avec
Miss Lizzie May Ulmer
Dans le célèbre drame
"49"
Dimanche 23 sept.—La Troupe de Comédie Acadie de FRANK EVANS dans le SILENT MAN.
18 sept—

COMPLIMENTAIRE
DIX-HUITIÈME ANNIVERSAIRE
—DE—
L'Association de Bienfaisance des Commis.
Soirée dansante, Concert et Grand Feu d'Artifice.
FORT ESPAGNOL,
Mercredi, 19 septembre 1883.
Des invitations à tout membre de l'Association ou de M. J. C. SMITH, 22 rue St-Charles. 13 sept—6f

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente y comprises:	
Risques de feu	$248,948 79
Risques sur les mers	22,022 70
Risques sur les rivières	22,912 63
Total des primes	$293,784 12
Moins les primes non échues	75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218,503 12
Pertes payées:	
Sur risques de feu	$56,527 62
Sur risques maritimes	13,201 25
Sur risques de rivières	4,495 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,164 16
Rentes crées et primes remboursées	16,100 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant

Immeubles	$244,920 53
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	61,333 78
Billets garantis par hypothèques et nantissement	149,320 00
Billets à recevoir	81,098 58
Primes en voie de collection	36,450 06
Actions de Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions de New Orleans Water works Co	19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane	15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)	2,060 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	82,579 62
	$668,324 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOUCHEY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. }
Signé et assermenté devant moi ce 1 ime jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende d'intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes payées pendant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le trois-septième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
M. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12juin—

LES HOMMES et les femmes de chacune des maladies qui affectent le corps humain ont une cause spéciale et distincte et que cela exige pour amener une guérison un mode de traitement différent. Il suffit d'un moment de réflexion pour se convaincre que tous les remèdes spécifiques que l'on recommande au public comme guérissant en bloc les maladies les plus disparates n'ont absolument aucune valeur et ne vont atteindre la cause de chaque maladie.

LES PAUVRES GENS, ceux qui quelques moyens, et même les personnes qui sont à bas prix ou très, se plaignent du **prix exorbitant** que leur demandent les médecins. C'est pour eux le grand fléau. Les médecins réussissent après des appointements fatigants et coûteux et sont par plus d'un cas le coût ou le prix argent par les résultats. Pour remédier à cet état de chose nous offrons aux malades **Wheeler's No 23 Remedies** Il y a un remède pour chaque maladie, et nous prétendons par avec le même médicament guérir plus d'une maladie. Comme le savant de ces médecs a été établie par le temps, nous sommes prêts à **rembourser l'argent** dans tous les cas où ils n'auraient pas produit le guérison. Ils se composent exclusivement de principes végétaux ne peuvent jamais faire de mal, et guérissent infailliblement les maladies pour lesquelles ils sont prescrits.

LE RHUMATISME, la goutte, la raideur des jointures la sciatique et la névralgie se guérissent promptement par l'usage de **Wheeler's No 98 Remedy** "Remedy" Dans les plus mauvais cas, ceux qui existent **depuis longtemps** quelque **sérieux** et quelque **douloureux** qu'ils soient, non seulement nous soulageons, mais nous **guérissons positivement** d'une manière permanente. Si nous ne réussissons pas, nous rembourrons l'argent. Ce n'est que vous n'avez rien perdu si vous hésitez pas délivré de vos souffrances. Le prix de "Wheeler's No 98 Remedy" est de 50 cts, seulement on peut obtenir chez les pharmaciens ou par la malle franco, si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres de poste.

LES FEMMES MALADES. Beaucoup de femmes douées par la nature d'une belle figure, de formes irréprochables, d'un teint admirable, des plus belles qualités physiques et morales, deviennent vieilles et ridées avant le temps perdent les couleurs de la santé et le brillant du regard, éprouvent une langueur mortelle et une irritation nerveuse qui leur rend la vie insupportable. Cet état est causé par des affections spéciales aux femmes et qui leur modère la porte à désunnuier. Lecteurs, réfléchissez bien à ce que vous vous devez ce que vous devez aussi à votre famille et à l'avenir. Dites vous bien que vous pouvez et de recouvrer la santé qui est un don du ciel. "Wheeler's No 98 Prescriptions" sont agréables à prendre, ne renferment rien de nuisible, et, quels que soient l'âge et la condition de la ma ade, ne produisent jamais de mauvais effets. Ils guérissent rapidement les affections auxquelles les femmes sont sujet en. Si la maladie ne guérit pas, son argent lui sera remboursé. Si vous avez la saint blanc, un mal de tête constant ou le vertige, des douleurs au dos, une suppression de menst nes, des irrégularités quelconques accompagnées de la mauvaise de tête, d'irritation nerveuse, d'hystérie, etc., vous vous rétablirez en prenant "Wheeler's No 98 Prescription "E". Si vous apprivez des sensations de chaleur et des palpitations dans le dos, si vous perdez souvent connaissance, si vous avez le teint rôtie ou des parties blanches, une sensation de brûlure en urinant, si vous découvrez un dépôt rougeâtre ou blanc dans votre urine, si vous avez des douleurs aux côtés, si vous êtes dans la ménopause, si vous souffrez de la matrice, si vous avez des tumeurs, des douleurs aux jambes. Chaque cas est différent et demande un traitement spécial. Pour guérir ces maux, prenez "Wheeler's Prescription "F" et "G" contient 50 cts chaque, on en les procure chez les pharmaciens ou par la malle si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres de poste.

CATARRHE. Il est inutile de décrire cette maladie qui abrège la vie et mine les forces de tant de malheureux de deux sexes, vieux et jeunes, lesquels souffrent de sécrétions empoisonnées de la gorge et d'écoulement empoisonnés du nez, leur haleine devient fétide, ils se sentent envahis par une faiblesse et une langueur mortelles. Si ces personnes ne peuvent pas guérir la maladie, ils perdent le goût, la vue, l'acuité de la vue, la mémoire et l'ouïe et marchent à une mort prématurée. Des recherches faites en Amérique, en Europe et dans l'Orient, ont servi "Wheeler's No 96 Instant Relief and cure for catarrh", remède qui ne renferme aucun principe dangereux. Argent remboursé si tous les cas aigus et chroniques ne sont pas guéris. Prix, $1, chez les pharmaciens et les consignataires.

"Wheeler's No 96 Cure for Kidney and Liver Trouble" guérit la Kidney et le mal de reins, l'inflammation des reins ou du foie. Prix $1.

"Wheeler's Vegetable Pills" sont le seul remède qui guérisse la constipation en commençant à l'intest n par une action naturelle, sans employer de purge et sans douleur. Prix, 25 cts chez les pharmaciens ou par la malle.

"Wheeler's Sovereign Tonic", pour l'abattement mental, la perte de vigueur virile, la langueur, la faiblesse ou la fatigue du cerveau, est sans pareil. Prix, 25 cts.

NOUS GARANTISSONS guérisons dans tous les cas ou nous remboursons l'argent. Nous mettons non pris que rejetés moins d'un vingtième du prix demandé par d'autres pour des remèdes que vous prenez au hasard, et nous sollicitons une épistolaire et correspondance des personnes qui ont essayé d'autres remèdes sans avoir obtenu de résultat ou qui ont payé des comptes de médecins sans avoir été guéries par eux.

COMMENT OBTENIR ces remèdes: Ils sont en vente à votre pharmacien. Si ne les a pas, ceux-ci, ou propriétaires en leur envoyant le prix en argent ou en timbres poste, les vous seront expédiés immédiatement franco, par la malle (en sollicitant des correspondances Sa. dresser bien Bâtiment.)

L. WHEELER & Co.,
No 96 W. Baltimore Street,
Baltimore, Md.
21 août 1m—MeSV V&C

Dame MORÉNO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 121 Bourbon entre Conti et St-Louis. Elle prend des pensionnaires, consulte pour toutes les maladies de femmes, comme sage-femme. Elle prend des pensionnaires, consulte pour toutes les maladies, telles que toilette, rétablissement difficile, chute des entrailles, ou vers, douleurs des hanches et des reins, tête, jambes, aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec l'époque. Visible à toute heure. Bassinet en 3 heures depuis 20 jusqu'à 50 jours. 1 juillet—1 an

Hôtels, Sources, etc.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur pratronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1er mai—4m

BLADON SPRINGS.
L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.
DEUX bateaux à vapeur portant la malle des États-Unis partant de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis, à 5 heures P. M. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Bucktamna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc. s'adresser à
J. CONNER & CIE.,
Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.
Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $14.55. Pour plus amples informations, s'adresser à T. L. LYONS, cola Camp et Gravier; CHARLES BALLEJO, coin Jackson et St. Charles.
9juin—3m—10m Marbeau

1843. 1843
Importateur du Galvanisme, C. ROUVIER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N. 6
J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, service de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti être quantité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.
Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et place nez à prix, actuellement réduits.
16c—6dé Dim.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.

Proclamation de la Quarantaine.

BUREAU DE SANTÉ, } De l'Etat de la Louisiane. }
ATTENDU que la fièvre jaune sévit dans les ports de Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et tous les ports de l'île de Cuba, Haïti ou Saint-Domingue, Porto-Rico, la Jamaïque, les ports brésiliens Rio Janeiro et Pernambuco; et
Attendu qu'aucun système de quarantaine n'est en vigueur pouvant empêcher la propagation du fléau aux ports voisins, plusieurs comtés et villages desquels ont tous les jours des communications de toutes les lignes avec lesdits ports infectés, exposant ainsi une contagion momentanée, ces ports, ces comtés et ces villages, à la maladie ne s'y soit pas déclarée; et
Attendu que plusieurs navires des dits districts de contrée infectée sont en ce moment à proximité de la côte du Mississippi et de la station de Quarantaine du Mississippi, et
Attendu que le choléra Asiatique sévit maintenant dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, que des rapp ts nous apprennent qu'il s'étend vers les ports européens, et que la contagion pourrait fort bien nous atteindre par les navires qui nous arrivent de ces ports, et
Attendu que la section 4 me de l'acte de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 18 mars 1858, la section 1ère de l'acte du 24 mars 1876 et la section 7me du 20 avril 1877 donnent au Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane le pouvoir et l'autorité, en cas de nécessité, de lancer une proclamation de quarantaine et de la faire mettre en vigueur contre tous ports autres que ceux nommés dans la proclamation de Son Excellence le Gouverneur de la Louisiane, le dit Bureau lance la présente proclamation de quarantaine, qui prendra effet à partir de cette date contre tous les lieux et toutes avoisinant les ports Mexicains, Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; les ports brésiliens, Rio Janeiro, Bahia et Pernambuco et les ports avec lesquels ces dits ports infectés ont des communications et contre lesquels il n'est pas de quarantaine.
Les navires venant de ces ports seront détenus dix jours, fumigués, nettoyés, comme les navires venant des ports infectés sus nommés.
Aucun navire, toutes personnes ayant eu communication ou en contact avec les navires, leurs équipages, leurs passagers, stationnés à la quarantaine de l'île aux Vaisseaux; à un endroit quelconque de la côte du Mississippi ou à une de la station de quarantaine à intérieur de la Louisiane, à moins qu'ils aient subi une détention de Dix jours à la station dont ils seront les plus rapprochés, et qu'ils y aient été fumigués et désinfectés.
Les navires en régnant la fièvre jaune ou le choléra asiatique, arrivant à des stations de quarantaine, que ces maladies, se seront déclarées avant toute départ, pendant leurs voyages ou pendant leur séjour à la station de quarantaine, n'auront pas le droit, en guise cas, d'entrer dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Tous les convois de chemin de fer transportant des voyageurs et des marchandises à la Nouvelle-Orléans seront requis de satisfaire aux mêmes de quarantaine établies sur les routes respectives le temps voulu pour qu'il y soit fait une inspection uniforme à tels règlements que de temps à autre le Bureau de Santé pourrait adopter.
Les officiers aux diverses stations de quarantaine, sont chargés de mettre rigoureuse ment en vigueur cette proclamation, et priés d'exercer la plus scrupuleuse vigilance pour qu'on s'y conforme. Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane aura recours aux moyens les plus commandés dont l'autorité des lois de l'Etat et la Louisiane, pour punir toute violation ou toute méprise de cette proclamation.
Lancée de par lundis et sous le sceau du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de juillet 1883.
JOSEPH JONES, M. D.,
Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane.
Copie exacte.
S. S. HERRICK, M. D., Secrétaire.
26 juil—26 29 aout 1

Proclamation de Quarantaine additionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'ETAT, } Etat de la Louisiane. }
ATTENDU qu'à une réunion du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane tenue en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 23me jour de juillet 1883, la résolution suivante a été adoptée:
Résolu que le gouverneur de la Louisiane soit requis de lancer une proclamation interdisant toute communication avec les ports infectés par la fièvre jaune, savoir: Vera-Cruz, Rio de Janeiro, la Havane et tels autres ports qui pourraient le devenir, et qu'il soit requis de faire quitter les eaux de l'Etat tous les navires infectés, ainsi qu'il en fait la recommandation dans sa lettre au Bureau, à la date du 20 courant.
Donc, moi soussigné, le SAMUEL D. McENERY, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, et conformément à la résolution qui précède, ordonne que tout navire infecté de fièvre jaune, actuellement détenu à la station quarantenaire du Mississippi, s'en éloigne dans le plus bref délai, et, de plus, j'ordonne que l'entrée des eaux de l'Etat de la Louisiane soit interdite à tout navire venant des ports sus nommés ou des ports qui pourraient devenir infectés de fièvre jaune. Les officiers de la station de quarantaine sont autorisés et chargés de voir de faire mettre rigoureusement en vigueur cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis d'en punir vigoureusement toute violation.
Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 24me jour de juillet A. D. 1883.
Par le Gouverneur,
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARNOU, sous-secrétaire d'Etat.
27juil—

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des ORGANES GÉNITO-URINAIRES ainsi que des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, la cataraphe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans d'ideur, ces maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—92—1 an

THE WELL POWER CURES.
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFICS.
In use 20 years.—Each number the special prescription of an eminent physician.—The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.

Large FAMILY BOX.	CURES.	PRICE.
1.	Fevers, Congestion, Inflammations	25
2.	Worms, Worm Fever, Worm Colic	25
3.	Crying Colic, or Teething of Infants	25
4.	Diarrhea of Children or Adults	25
5.	Dysentery, Griping, Bilious Colic	25
6.	Cholera Morbus, Vomiting	25
7.	Coughs, Cold, Bronchitis	25
8.	Neuralgia, Toothache, Faceache	25
9.	Headaches, Sick Headache, Vertigo	25
10.	Dyspepsia, Bilious Stomach	25
11.	Suppressed or Painful Periods	25
12.	Whites, too Profuse Periods	25
13.	Croup, Cough, Difficult Breathing	25
14.	Salt Rheum, Erysipelas, Eruptions	25
15.	Rheumatism, Rheumatic Pains	25
16.	Fever and Ague, Chill, Fever, Ague	50
17.	Piles, Blind or Bleeding	50
18.	Ophthalmy, acute or chronic Influenza	50
19.	Whooping Cough, violent coughs	50
20.	General Debility, Physical Weakness	50
21.	Kidney Disease	50
22.	Nervous Debility	1 00
23.	Urinary Weakness, Wetting the bed	50
24.	Diseases of the Heart, Palpitation	1 00

Sold by druggists, or sent by the Case, or single vial, free of charge, on receipt of price. Send for Humphreys' Book on Disease (64 pages), also Illustrated Catalogue FREE. Humphreys' Homeopathic Medicine Co., 109 Fulton Street, New York.
A vendre par LEON ARLAUD.

NLLE-ORLEANS, 1er AOUT 1883.
AU PUBLIC!
Renseignez-vous vous-mêmes.
Le Directeur-général des Postes ayant avancé, au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous croyons devoir soumettre au public des faits pour prouver l'inexactitude de sa déclaration que la fraude préside à nos opérations.
Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Express Co., Nlle-Orléans, T. M. Wescoss, directeur	$1'266,300
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	463,900
Payé à la State National Bank, S. H. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank, A. Baldwin, Président	88,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Caissier	64,450
Payé à la Banque des Citoyens, E. L. Carrière, Président	57,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cazaard, Président	30,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Paifrey, Caissier	37,000
Payé à la Banque du Canal, Ed. Toby, Caissier	13,159
Payé à la Mutual National Bank, Jos Mitchel, Caissier	8,200
Total payé comme ci-dessus	$2,253,650
Payé en sommes au-dessous de $1,000 aux différents bureaux de la Compagnie dans tous les States Unis	2,627,410
Total payé par tous	$4,881,060

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la légalité et du caractère de notre Compagnie, en peut s'adresser au maire et aux fonctionnaires de la ville de la Nlle-Orléans, jaloux qu'aux autorités de l'Etat de la Louisiane et à celles des States Unis en Louisiane. Nous prétendons respecter la loi et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tou es nos transactions, et ne le cèder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis des années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.
M. A. DAUPHIN, Président.
Cours 1.01, $75,000.41
Billets, $5 seulement. Coupons en proportion.
L.S.L.
"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et surveillons en personne ces tirages qui nous en donnons toute, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."
G. T. Beauregard
J. A. Early
La Loterie a été incorporée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité avec un capital de $1,000,000, auquel une réserve de plus de $560,000 a été depuis ajoutée.
Son existence et ses privilèges ont été reconnus maintenus par une écrasante majorité dans vote populaire, par la Constitution actuelle de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
C'est la seule Loterie qui ait jamais été soumise au peuple et en ait reçu une charte durer.
Les lois ne sont jamais réduites et les paiements ajournés.
LES GRANDS TIRAGES A NOMBRES SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.
MAGNIFIQUE OCCASION
— De —
Faire Fortune!
TIRAGE, CLASSE K,
A la Nouvelle-Orléans,
MARDI, 9 Octobre 1883,
GROS LOT
$75.000
100,000 billets à $5 chacun.
Des coupons à proportionnellement.
Proclamation de Quarantaine additionnelle.
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.,
Et faire les mandats sur la poste (money order) payables à la même banque.
Lettres ordinaires par la malle ou par Exprès, à
M. A. DAUPHIN,
New Orleans, La.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883:

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.
Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.
Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.
Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.
Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; il seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régié, et seulement sur le recto et la lignes: ils ne devront pas dépasser 20 pages.
Chaque manuscrit sera rem s sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.
Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.
Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenables
Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.
La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.
Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.
Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.
Tout candidat qui fera connaître au devise s'exposera à être mis hors de concours.
Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.
Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.
Pour les femmes:
MME DE STAEL: SA VIE, SES OUVRAGES.
Pour les hommes:
PROGRÈS ET MISÈRE.
Les manuscrits seront adressés au secrétaire.
Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 3246.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances à Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT....$600.000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées du jour, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN	Président.
CHAS. H. DOLSEN	Vice-Président.
CHAS. E. RICE	Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Gagner,	S. Hanauer,
George Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Keiss,
Charles Newman	Louis Prados,
F. Marionni,	Harry L. Flash,
Lucien Dolery,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen	Reginald Kais,
Edward G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Occiolo,	Wm Quinn,
W. A. Phelps,	John D. Maher,
M. Gillis,	A. Rosenfels,
Wm. R. Lyman,	O. K. Bullard.

Voir nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
Oct182—1an vac

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.
CAPITAL - - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER	President
H. GALLY	V.-Président
SCOTT McGEHEE	Secretaire

DIRECTEUR:

Emile L. Carriere,	Louis Rush,
J. J. Gidiere	G. P. Harrison,
R. F. Chambers,	D. Fatjo,
Gilbert H. Green,	H. Shropshire
M. Schwabacher,	J. A. Dreyfus,
J. A. Lafaye,	J. J. Monge,
John T. Moore, jr.	P. A. Villeret
Adolph Meyer,	Geo. H. Isaac
E. L. Forstall,	T. G. Ernst,
Joseph David	I. Hernsheim
J. A. S. Vaught,	E. Matrau,
L. Lacoussaye,	Henry Lehmann
	Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie:
1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers sur taux les plus modiques connus et ou bas.
2° Le fonds capital ne porte en intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir, et les placements n'étant pas aliéné, pour le bénéfice, qu'il soit rien dédit des profits des affaires de la Compagnie, un grand avantage de sécurité pour la mutualité dont les profits échoient aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.
3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année, à ses assurés:
CINQUANTE (50) POUR CENT
de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS assurés, sur le montant des primes acquittées
26 nov—6m D

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—	
On Fire risks	$248,948 79
On Marine risks	22,022 70
On River risks	22,912 63
Total premiums	$293,784 12
Less unearned premiums	75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883	$218,503 12
Losses paid—	
On fire risks	$56,527 62
On marine risks	13,201 25
On river risks	4,495 50
Taxes and expenses, less interests	26,164 16
Reinsurances and return premiums	16,100 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 33

The company has the following assets:

Real estate	$244,920 53
Bank, Railroad and other stocks	61,334 78
Notes secured by mortgage and pledge	149,320 00
Bills receivable	81,098 58
Premium in course of collection	36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
New Orleans Water Works Co	19,600 00
Louisiana Consols	15,426 25
City time	2,060 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	82,579 62
	$668,324 49

The above statement is just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOUCHEY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, } Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
M. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

13 iain—

L'UNION FRANÇAISE.
Bulletin du Bureau de Placement.
Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Terrassiers, recommandés arrivés de France.
S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.
Note-Même—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New Orleans.
Tous nos renseignements sont fournis gratis.
8jy—1an MeD

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLEANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
ET
Contenant toutes les matières parues dans l'édition quotidienne

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE

Un an	12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75
Prix du numéro	10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.
Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.
Pour les annonces au mois ou l'année, ou traité de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE
Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée en Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles et en Europe, parlant enfin où on parle français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.
BUREAUX ET ATELIERS
CHAPITRES

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

G. T. Beauregard, Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires de la Banque du Sud en liquidation, John Geddes et Joseph A. Shakespear et Aiden McLellan, exécuteurs testamentaires de John Geddes, décédé, étant subrogés aux dits G. T. Beauregard, Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires de la Banque du Sud en liquidation, versus Charlie B. Breedwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No.